

MISSION

PROJET ASSOCIATIF & ÉTHIQUE DU RÉSEAU

« Dans une organisation importante,
il est essentiel de structurer l'action
commune, dans un esprit commun
et dans un intérêt collectif »

• Être Initiative aujourd'hui... et demain

Une boussole commune pour la décennie à venir

40 ans après la fondation du réseau

25 ans après la dernière rédaction de la « charte éthique » et la révision du « projet associatif » en 2009...

Le comité d'éthique du réseau Initiative France et le conseil d'administration ont souhaité fusionner et moderniser les textes fondateurs pour mieux correspondre aux enjeux de l'entrepreneuriat d'aujourd'hui et surtout de demain !



- Quel modèle associatif aujourd'hui ?
- Quelles valeurs nous réunissent, nous, les 24 000 bénévoles et salariés du réseau ?
- Quel est notre rôle en matière de transition écologique et sociétale ?
- Puis-je diriger une association et exercer un mandat d'élu local ?
- Quelles obligations réciproques au sein du réseau et avec nos parties prenantes ?

Toutes ces questions trouvent des réponses dans des textes qui réaffirment nos fondamentaux et inscrivent résolument notre réseau dans l'avenir !



NOTRE MISSION

Une raison d'être et 5 objectifs



- Notre raison d'être exprime la singularité de notre organisation, son identité, sa vocation et là où elle veut aller.
- Les objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux ancrent la raison d'être dans nos activités et nos projets.



Pour inspirer l'action

LE PROJET ASSOCIATIF ET ÉTHIQUE

Le projet collectif et les valeurs communes autour desquelles se retrouvent l'ensemble des salariés et bénévoles du réseau.

- La réaffirmation de nos fondamentaux, qui font la force du réseau depuis sa création.
- L'inscription du réseau dans l'avenir.

Pour construire la confiance

LE CODE DE DÉONTOLOGIE

Pour Protéger la légitimité

LE TABLEAU DES INCOMPATIBILITÉS



Le texte qui structure les relations qui nous lient et protège le réseau contre les risques.

- Nos engagements réciproques.
- Nos valeurs communes en action.

Le tableau auquel je me réfère pour connaître mes droits et mes devoirs en tant que salarié ou bénévole.

- Le recensement des incompatibilités de fonctions et de rôles.
- Le guide pour recruter des salariés et mobiliser de nouveaux bénévoles.



Comme une Constitution pour le pays, ces textes organisent la vie de notre réseau. La mission en est le préambule. Le projet associatif et éthique en est le cœur. Le code de déontologie et le tableau des incompatibilités en sont les textes d'application !

● UNE MISSION ET UN PROJET POUR LE RÉSEAU, PAR LE RÉSEAU

2023

- Volonté du comité d'éthique et du conseil d'administration de moderniser les textes fondateurs.

2024

- Mise en place d'un comité Objectif mission, composé de bénévoles, salariés, entrepreneurs, et contributeurs externes.
- Consultation des participants à l'Université du réseau sur les formulations de raison d'être et objectifs.

2025

- Rédaction des textes par le comité éthique.
- Consultation « **Mission Initiative : ouvrez-la !** » pour amorcer la mise en œuvre de la mission.
- échanges en instances et mise aux voix des textes à la Journée du réseau, le 24 juin.



LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

Il est composé de personnalités respectées et représentatives du réseau et de sa diversité territoriale. Cette instance agit en toute indépendance pour rappeler les valeurs et trancher les éventuelles divergences d'interprétation.

● A QUOI SERT UNE MISSION ?

Le réseau s'appuie sur le cadre novateur de la loi Pacte pour affirmer sa mission. Se doter d'une mission claire et ambitieuse permet d'être mieux identifié par les partenaires existants et potentiels, de donner du souffle aux forces vives pour agir individuellement et collectivement, et de créer du lien avec les entrepreneurs qui ont à cœur de donner du sens à leur aventure entrepreneuriale.

Qu'est-ce qui différencie ces documents des textes Perform'in ou du projet stratégique ?

La mission, le projet associatif et éthique, le code de déontologie et le tableau des incompatibilités fixent un cadre commun pour les années à venir, au moins une décennie. De ces textes fondateurs découlent la démarche de qualité Perform'in et les projets stratégiques, que nous mettons à jour régulièrement, pour quelques années.

Qui doit lire ces textes ?

Tout les bénévoles et salariés d'Initiative France doivent avoir lu ces textes, qui sont la colonne vertébrale de notre action. Adhérer à ces textes, c'est s'inscrire dans la dynamique du réseau. Vouloir agir pour les entrepreneurs dans le réseau Initiative France, c'est adhérer à ces textes !

Comment puis-je utiliser ces documents ? Quand puis-je m'y référer ?

Ces documents constituent ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord pour avancer ensemble. Ils sont les textes de référence que chaque bénévole et chaque salarié lit et approuve avant de s'engager dans sa mission d'accompagnement des entrepreneurs. Je me réfère à ces documents pour toutes les prises de décisions en lien avec mon rôle dans l'association ou la coordination. Idéalement, ces documents sont sur votre bureau en permanence et vous guident dans prises de décision quotidiennes.

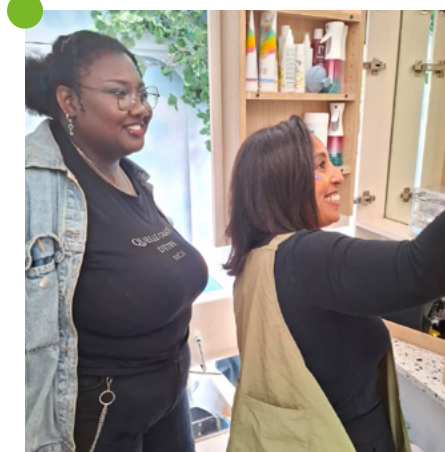


Quelle est la différence entre la mission et le projet associatif ?

La mission guide notre action :

- Notre raison d'être est ce qui justifie l'existence de notre réseau.
- Les objectifs ancrent la raison d'être dans ses activités et son projet.

Le projet associatif explicite la mise en œuvre des engagements collectifs.



NOTRE MISSION

RAISON D'ÊTRE

OBJECTIFS



NOTRE MISSION

La raison d'être
du réseau Initiative France :

**ACCOMPAGNER
L'AUDACE DES
ENTREPRENEURS
POUR
CONSTRUIRE
UNE SOCIÉTÉ
SOLIDAIRE
ET DURABLE.**

Cette raison d'être se décline
en **5 grands objectifs** :



**Placer les entrepreneurs
au cœur de notre action**

en leur faisant confiance, en les accompagnant, en les finançant, en les mettant en réseau afin de permettre à chacun et à chacune de se réaliser à travers son projet entrepreneurial, en portant une attention particulière aux territoires et aux publics les plus fragiles.

**2 Agir pour le développement
économique et la vitalité
de nos territoires**

par l'aide à la création et à la reprise d'entreprises porteuses d'emplois et d'activités prospères et durables.

**3 Contribuer à une
économie responsable**
pour participer à la transformation de notre société en veillant à l'équilibre entre performance économique et impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des projets soutenus.

**4 Affirmer notre mission
d'intérêt général**
et proposer à nos partenaires publics et privés des stratégies pour l'entrepreneuriat.

**5 Être un réseau
de compétences**
mobilisé pour l'entrepreneuriat de demain qui fait preuve au quotidien d'agilité, d'innovation, de rigueur, de qualité de la vie au travail, de diversité des profils.

AUX ORIGINES : OUVRIR EN GRAND LES PORTES DE L'ENTREPRENEURIAT

A l'origine du réseau, à l'heure où la France commence à connaître le chômage, apparaît une idée visionnaire :

**faire de l'entrepreneuriat un levier
pour le développement économique
et la création d'emplois.**

Et pour favoriser la création d'entreprise, apporter à l'entrepreneur financement et accompagnement.

Le financement prend la forme d'un prêt d'honneur sans intérêt pour renforcer son apport personnel ; l'accompagnement prend la forme de conseils gratuits pour l'entrepreneur, avant et après le financement, d'un parrainage et d'une mise en réseau du nouveau chef d'entreprise dans le tissu économique local.

Les premières associations émergent au début des années 1980, et décident de se fédérer en 1985 en créant France Initiative Réseau. Le réseau se développe sur un modèle propre qui repose sur le rassemblement des acteurs locaux publics et privés, au cœur du Projet Associatif. Il repose aussi sur un fonctionnement fondé sur la collaboration entre des salariés et des bénévoles.

**Il est devenu le premier réseau associatif
de proximité, d'accompagnement
et de financement des entrepreneurs,
au savoir-faire reconnu.**

Il s'est structuré autour des Associations Locales ancrées sur leurs territoires, regroupées au sein de Coordinations Régionales, et d'une Fédération Nationale ou Coordination Nationale.



L'ensemble de ces Associations est appelé :
« Associations Initiative »,
« Initiative France »
ou le « Réseau Initiative »



NOTRE PROJET ASSOCIATIF ET ÉTHIQUE



En quelques
décennies,
le mouvement
couvre la totalité
du territoire
métropolitain
et ultra-marin.

UN RÉSEAU D'ENTREPRENEURS POUR LES ENTREPRENEURS

La première finalité du réseau Initiative est l'entrepreneur parce qu'entreprendre crée de la valeur – activité, emploi, vitalité – sur un territoire.

Parce qu'entreprendre est une initiative risquée qui engage l'entrepreneur et ses proches, le réseau a conçu pour lui une Promesse qui allie accompagnement et financement, et vise à consolider ses chances de succès.

Le réseau Initiative propose un accompagnement personnalisé et structuré auprès des entrepreneurs :

- Un accueil professionnel qui se caractérise par un service gratuit et de proximité offert à tous les entrepreneurs, une écoute et le cas échéant une mise en relation vers d'autres partenaires ;
- Un accompagnement dans la finalisation du business plan par une étude financière approfondie, un appui à l'appropriation du projet dans toutes ses composantes, et une préparation pour la recherche de financements complémentaires ;
- Un prêt d'honneur gratuit et sans garantie personnelle pour consolider l'apport de l'entrepreneur et faire levier auprès des financements bancaires et/ou externes ; le prêt d'honneur et/ou les autres dispositifs gérés par le réseau sont décidés, après avoir écouté et conseillé l'entrepreneur, par un Comité d'Agrément pluridisciplinaire et bienveillant ;
- Un suivi personnalisé du projet pour favoriser la pérennité et la croissance de l'entreprise ;
- Un accompagnement avec des bénévoles experts en entrepreneuriat à travers notamment le parrainage et la mise en réseau intégrant l'entrepreneur dans le tissu économique local ; l'offre et son contenu sont adaptés en fonction des besoins de l'entrepreneur et de son projet.

Tout au long du parcours, l'accompagnement respecte la liberté de l'entrepreneur, son autonomie et sa dignité personnelle.

Il se fonde sur des qualités d'écoute, d'empathie, de bienveillance, de professionnalisme et d'impartialité, de pédagogie, de confidentialité et de confiance. Il vise à éclairer l'entrepreneur dans les choix qu'il est amené à faire, sans jamais se substituer à lui.

A sa vision théorique du projet à venir, l'accompagnement apporte l'expérience et l'expertise de l'entrepreneuriat pour consolider ses chances de succès. Il peut également aboutir à un refus d'accompagner et/ou de financer un projet qui porte un risque d'échec manifeste pour l'entrepreneur. Le Comité d'Agrément est souverain dans sa décision.

Une attention particulière aux publics et territoires fragiles

Le réseau Initiative porte une attention particulière aux personnes qui se trouvent dans une situation de fragilité socio-économique, quelle qu'en soit la ou les formes, pour qui l'entrepreneuriat représente un moyen d'accomplissement personnel et professionnel.

Il adapte et renforce autant que faire se peut son accompagnement et ses modalités d'intervention financière pour répondre aux besoins spécifiques de ces personnes.

De même, le réseau Initiative apporte un soutien accru aux projets se trouvant dans des territoires qui le nécessitent.



Notre promesse :
**accompagner
et financer les
entrepreneurs**

ICI, L'ENTREPRENEUR PREND RACINE

Création, reprise et développement d'entreprises

Le réseau Initiative par son action en faveur de la création, de la reprise et du développement d'entreprises est

un moteur du développement économique, de la cohésion sociale et de la vitalité des territoires.

Les entreprises soutenues sont porteuses d'emplois, d'activité et de prospérité durable.

Le réseau accompagne tout type d'activité (artisanat, commerce, services, agriculture, etc.) en appréciant l'impact de celle-ci sur le territoire, sa capacité de développement, et sa capacité à rétribuer son ou ses entrepreneurs.

Certaines activités, ou filières, comme l'innovation, peuvent faire l'objet d'un accompagnement spécifique.

Mobilisation des acteurs territoriaux

Le réseau Initiative est profondément ancré dans ses territoires. Cet ancrage local garantit une connaissance fine des enjeux économiques et sociaux, ainsi qu'une capacité à mobiliser les ressources et partenaires locaux.

L'association s'inscrit dans une dynamique territoriale qui maximise son impact grâce à ses liens étroits avec les collectivités, les acteurs économiques et les institutions locales.

Cet ancrage territorial lui permet de mobiliser les ressources humaines, techniques et financières, et de susciter un engagement personnel fort de ses membres et de ses partenaires.



A cet effet, chaque association compte parmi ses membres les catégories d'acteurs du territoire qui forment son identité : collectivités publiques, opérateurs institutionnels, établissements financiers, entreprises, entreprises Initiative, et toute personne experte dans l'entrepreneuriat.

La pleine participation de ces catégories au projet associatif Initiative assure la réussite de son action et son rayonnement sur le territoire.

ENTREPRENDRE POUR DEMAIN



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) inspirent l'ensemble des actions du réseau Initiative, incitant les entrepreneurs à envisager des pratiques plus innovantes et respectueuses des ressources.

Promotion d'une économie responsable

Le réseau Initiative s'engage dans la transformation de notre société afin de contribuer à une économie responsable et durable. Cet engagement se manifeste par la prise en compte des impacts territoriaux, environnementaux, sociaux et sociétaux, dans son fonctionnement interne et dans l'accompagnement des projets entrepreneuriaux.

Au cœur de cette démarche, le réseau encourage l'exploration de solutions en faveur de la transition écologique et de l'équité sociale.

Cette dynamique se traduit par un échange constructif avec l'entrepreneur, favorisant une prise de conscience des enjeux actuels et l'adoption de pratiques plus responsables tout en respectant le choix de l'entrepreneur.

La structure décentralisée du réseau, avec les associations locales, permet d'ajuster ses actions aux réalités des territoires, tout en bénéficiant de la force d'un réseau national riche en ressources et en expertise.

Ce modèle allie efficacement diversité locale et cohésion collective, favorisant l'émergence de réponses adaptées aux défis environnementaux et sociétaux.

Le réseau Initiative met en valeur les projets porteurs d'impacts positifs et soutient les initiatives qui apportent des bénéfices concrets aux territoires, à la société et à l'environnement.

L'objectif est d'encourager des dynamiques économiques solides, en accompagnant le développement d'entreprises conscientes des enjeux contemporains et prêtes à évoluer dans un cadre durable.

Ces démarches encouragent la mise en œuvre de stratégies favorisant l'économie circulaire, la transition énergétique et la réduction de l'empreinte écologique.

Sans jamais se substituer aux porteurs de projets, le réseau accompagne l'émergence d'actions ambitieuses, en favorisant les conditions d'un développement à la fois équilibré et pérenne.

UN RÉSEAU, DES SOLUTIONS COLLECTIVES

Fort de son expérience de l'accompagnement et du financement entrepreneurial, de sa capacité d'action sur l'ensemble du territoire, le réseau Initiative affirme sa mission d'intérêt général auprès de ses partenaires publics et privés.

Son objectif est de bâtir des stratégies pour l'entrepreneuriat qui répondent aux enjeux contemporains de publics, de territoires, et d'activités.

A ce titre, le réseau valorise auprès de ses partenaires publics et privés aux niveaux local, régional et national, ses atouts qui font de lui un acteur unique de la politique entrepreneuriale, par :

- l'impact des projets entrepreneuriaux accompagnés sur les territoires ;
- sa capacité d'accompagnement qui repose à la fois sur ses forces vives (salariés et bénévoles), expertes dans l'accompagnement entrepreneurial, et sa capacité à financer les entrepreneurs, et à gérer des fonds de prêt ;
- sa capacité d'expérimentation et d'innovation puis de déploiement grâce à son organisation territoriale.



Le réseau s'emploie à amplifier son action générale auprès des entrepreneurs, mais aussi à imaginer et porter des projets auprès de ses partenaires publics et privés.

Par ailleurs, il mobilise des ressources pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives solidaires et responsables.

UN MODÈLE ASSOCIATIF EXEMPLAIRE

Un équilibre bénévoles / salariés

Les bénévoles apportent leur concours aux Associations comme administrateurs, membres des comités d'agrément, parrains, ou sous d'autres formes encore.

Ils sont tous des professionnels de l'entreprise (dirigeants, cadres en exercice ou retraités, experts et conseils), partageant les mêmes valeurs et convictions, pour les mettre au service de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Ils travaillent avec les salariés des Associations, sans les remplacer ni empiéter sur leurs propres responsabilités, mais pour les soutenir et partager avec eux les valeurs du réseau, dans un respect mutuel.

Les responsabilités réciproques des bénévoles et des associations sont définies dans la Charte du Bénévolat Initiative France, ainsi que dans le corpus déontologique auquel ils s'obligent.

Les salariés travaillent avec les bénévoles des Associations, sans les remplacer ni empiéter sur leurs propres responsabilités, dans un respect mutuel. Ils sont investis dans la mission du réseau Initiative.

Avec l'appui des bénévoles, ils délivrent la Promesse aux entrepreneurs du territoire, contribuent à une gestion opérationnelle saine et respectueuse, entretiennent des relations partenariales intègres et fructueuses avec les acteurs du territoire.

Vie collective

La vie collective est la source de richesse d'un réseau. Elle passe par le développement de la diversité sociale et de l'égalité dans les instances et les équipes salariées et bénévoles de chaque association Initiative.

Il œuvre pour une qualité de vie au travail harmonieuse au sein de chaque Association, et dans les relations quotidiennes qui existent au sein du réseau.

Chaque Association, chaque bénévole et salarié, respecte dans son comportement, et en toute circonstance, les autres membres du réseau : les Associations Locales, Coordinations Régionales et Nationale, et leurs représentants.

Chacun s'emploie à adopter une attitude constructive et respectueuse, y compris dans la différence de point de vue, en pensant à l'intérêt collectif.

Par ailleurs, le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques contribuent à la dynamique d'amélioration collective, à la promotion de l'innovation, au maintien d'une offre compétitive au regard des enjeux présents et à venir.



Le réseau
s'engage à lutter
contre toutes
les formes de
discrimination.

Indépendance, professionnalisme et qualité

Chaque structure du réseau veille à la qualité démocratique de sa vie associative et à la préservation de son indépendance et de celle des entrepreneurs.

Une Association Locale doit mobiliser les compétences et les convictions de ses salariés et celles des personnes bénévoles qui animent l'association, participent au comité d'agrément, assurent parrainage et accompagnement des entrepreneurs.

C'est la richesse et l'intensité de sa vie démocratique interne qui transforment cette somme d'engagements et de savoir-faire personnels en une contribution réelle de l'Association à la citoyenneté.

L'implication personnelle en faveur de la création d'entreprise ne peut suffire et doit être combinée au professionnalisme du travail mené.

Cette dimension professionnelle comporte plusieurs volets.

- Une stratégie de développement du réseau, exprimée dans un projet pluriannuel et remis à jour régulièrement lors des Assemblées Générales. Cette stratégie permet d'anticiper sur les nouvelles formes de création, de reprise et de développement d'entreprises, de s'assurer des équilibres financiers et ainsi de veiller à la pérennité du réseau.
- Un système qualité, Perform'In, déployant le cadre de référence s'appliquant au réseau en vue d'assurer sa cohérence, sa sécurisation et son développement.

Chaque année il s'assure du respect des critères de qualification et du déploiement de la démarche d'amélioration continue et qualifie les associations du réseau.

- Une offre de services qui repose sur un accompagnement humain et des compétences en entrepreneuriat tout en intégrant les nouvelles technologies.
- Une Académie proposant notamment des parcours de formation à toutes les personnes (bénévoles et salariés) impliquées dans l'exercice du métier d'Initiative France dans l'accompagnement des entrepreneurs ou le pilotage de l'Association.
- Un partenariat professionnel, noué avec les acteurs publics et privés, formalisé par des conventions dans le respect des règles éthiques.



La gouvernance
des Associations
est démocratique
et indépendante.

NOS VALEURS, NOTRE BOUSSOLE

Bienveillance



Une association Initiative réalise un accompagnement fondé sur la bienveillance vis-à-vis des entrepreneurs. Elle adopte une posture d'écoute et de conseil. Elle respecte la dignité de tous en garantissant un accompagnement sans jugement ni ingérence.

Cette valeur anime également les relations en son sein entre salariés, bénévoles et dans les relations que l'association et ses membres entretiennent avec les autres associations Initiative, et les autres parties prenantes du réseau.

Elle veille à encourager et développer un climat de confiance, de coopération et de respect mutuel. Elle veille ainsi à ce que la bienveillance soit partagée et vécue par tous ses membres (bénévoles et salariés).



Confiance

Une association Initiative noue une relation fondée sur la confiance mutuelle avec l'entrepreneur qu'elle accompagne et finance. Elle a confiance dans son projet et dans sa capacité à le mener à bien, comme dans son remboursement.

De même, le réseau construit une relation de confiance à l'égard de ses partenaires publics et privés. C'est la condition essentielle de son existence et de sa pérennité.

Elle oblige chaque association Initiative et chacun de ses membres (personne morale et personne privée) à ne pas la troubler et à œuvrer avec professionnalisme et probité.



Proximité

Une association Initiative cultive une relation de proximité avec les entrepreneurs. Elle se montre disponible, à l'écoute et accessible.

Elle apporte une organisation adaptée à son territoire pour offrir un service de proximité (antenne, permanence, comité local, etc.). Elle développe à cette fin une vie associative et des partenariats de proximité.



Responsabilité

Une association Initiative est responsable dans les décisions qu'elle prend de financer ou pas un entrepreneur.

Elle gère également les fonds qui lui sont donnés ou confiés, par ses partenaires publics ou privés, avec rigueur. Elle se doit d'être exemplaire dans sa gestion. La transparence, à cet égard, doit être totale.

Les membres bénévoles et salariés de chaque entité se doivent d'être désintéressés dans leur démarche et irréprochables en termes de probité. En toute circonstance, elle fait preuve de responsabilité dans la gestion de sa structure et du personnel.



Solidarité

Une association Initiative promeut la solidarité et la coopération avec le réseau et ses parties prenantes. Elle partage ses méthodes, ses pratiques et ses expériences, renforçant ainsi la capacité d'action de l'ensemble.

Elle privilégie la coopération avec les autres acteurs de l'aide à la création d'entreprises, les institutions financières, les collectivités locales, et les autres partenaires. Elle cultive un climat de confiance et de respect en son sein, avec le réseau et avec ses parties prenantes. L'ensemble commun et l'intérêt collectif priment sur les intérêts individuels.

DES FONDATIONS SOLIDES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR



Des Associations Locales ancrées dans leurs territoires à proximité des entrepreneurs

L'ancrage territorial est un pilier de l'action d'Initiative France auprès des entrepreneurs. Il offre la combinaison des expertises, des ressources et il assure l'efficacité de son action.



Une communauté d'acteurs publics et privés concourant à la mission commune

En associant les acteurs publics et privés de l'entrepreneuriat sur son territoire, Initiative France garantit le rayonnement de son action.



Un savoir-faire dans l'accompagnement le financement partagé et reconnu

La promesse adressée aux entrepreneurs des territoires, combinant une offre d'accompagnement et de financement, est le gage du savoir-faire d'Initiative France. **Une Association Initiative est propriétaire d'un fonds de prêt qu'elle gère avec rigueur et professionnalisme.**



Une capacité d'innovation et d'adaptation aux besoins des entrepreneurs et des territoires

L'expérience entrepreneuriale d'Initiative France et sa posture prospective permettent de concevoir des solutions nouvelles en réponse aux besoins en évolution des entrepreneurs et des territoires.

Une Indépendance dans l'interdépendance de l'appartenance à un réseau

Initiative France est composé d'Associations indépendantes qui se trouvent interdépendantes par leur appartenance au réseau. Chaque entité y joue un rôle bien défini, contribuant à la dynamique collective.



Les coordinations Régionales et la coordination nationale

Elles occupent une place essentielle dans cette organisation en assurant la cohésion, la cohérence, et le soutien nécessaires à l'ensemble du réseau.

Initiative France est composé d'associations indépendantes qui se trouvent interdépendantes par leur appartenance au réseau

**L'ÂME DU
RÉSEAU
INITIATIVE
REPOSE
SUR CES
FONDEMENTS**

**ET EST ANIMÉE
DE CES VALEURS
PARTAGÉES**

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

www.initiative-france.fr



Siège social : 25, rue de Tolbiac 75013 Paris info@initiative-france.fr